

TUTEUR DE MAISONNÉE

Deux séjours se dérouleront en Haute-Loire du 12 au 24 juin 2022 et du 03 au 15 juillet 2022

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, Il poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il s'adresse aux jeunes volontaires nés entre le 02 juillet 2003 et le 20 avril 2006. Il est construit autour d'un stage de cohésion en internat d'une durée de 12 jours

Son rôle :

Le tuteur est le premier cadre de contact des volontaires pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de son groupe et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. Comme les volontaires, il porte l'uniforme sur les temps collectifs et de représentation hors du centre.

missions :

L'accueil et l'accompagnement des volontaires

Il prépare l'accueil des volontaires dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, Il accompagne les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, Il veille à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée,

L'organisation et la discipline de la vie courante

Il fait connaître et respecter le règlement intérieur. Il signale aux cadres de compagnie tous les manquements,

L'organisation de la vie démocratique et citoyenne

Il crée des temps d'échange démocratique et contribue à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général. Il s'assure de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités,

La création de l'esprit de maisonnée

Il crée une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance et assure l'inclusion des volontaires,

La sécurité physique et morale des volontaires

Il fait respecter strictement les mesures de sécurité et identifie les risques, les situations problématiques et sait agir seul ou en amont des cadres de compagnie. Il assure le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur. Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Profil :

- âgé(e) de 21 ans et plus
- expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent
- une bonne dose d'enthousiasme et de motivation !

Contrat : Contrat d'Engagement Éducatif : temps de formation/préparation + séjour(s)

Temps de formation et préparation + séjour du 11 au 25 juin 2022 (dont 2 jours rangement/et convoyage) Le lieu sera précisé ultérieurement (Haute-Loire)	Temps de formation et préparation + Séjour du 02 juillet au 16 juillet 2022 (dont 2 jours rangement/et convoyage) Le lieu sera précisé ultérieurement (Haute-Loire)
---	--

Remarque : Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 B2 du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat.e retenu.e

Rémunération	1 ^{er} séjour		2 ^{ème} séjour		Cumul si deux séjours	
	Nbre de jours	Rémunération brut	Nbre de jours	Rémunération brut	Nbre de jours	Rémunération brut
	24	1653,60 €	24	1653,60 €	48	3307,20 €

Pour candidater : CV + lettre de motivation à retourner à ce.snu43.recrutement@ac-clermont.fr

Pour plus de renseignements : Angelo MAFFIONE – directeur du séjour - Tel : 06.87.20.11.46.

!!\ La priorité sera faite aux candidatures se positionnant sur les 2 séjours !!